

### Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Rejoignez une petite équipe soudée et dynamique, dans des bureaux modernes et accueillant, conçus pour favoriser un cadre de travail agréable.

#### **Missions :**

- Accompagnement humain, social, juridique et patrimonial des personnes protégées en fonction du mandat confié par le juge (tutelle, curatelle ou sauvegarde de justice) dans le respect des libertés individuelles et de la dignité de la personne protégée
- Accompagner les personnes protégées dans leur projet individuel
- Gérer leur situation budgétaire, patrimoniale et juridique
- Rédiger rapports et bilans de situations aux autorités judiciaires
- Déplacements en Seine et Marne avec votre véhicule de fonction

#### **Formation requise :**

- Diplôme de niveau V (BAC +2 minimum) dans le domaine social ou juridique
- Certificat National de Compétences de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (CNC MJPM) apprécié mais non obligatoire.

#### **Profil : CESF, ASS, Educ spé, Juriste**

Doté(e) d'un excellent relationnel, vous êtes à l'écoute des personnes vulnérables et de leurs familles. Vous êtes titulaire d'un permis B, avez un casier judiciaire vierge et une bonne maîtrise de l'outil informatique.

#### **Rémunération et avantages :**

L'association se réfère à la grille de salaire et de rémunération de la convention collective du 15/03/1966 qu'elle applique uniquement par usage, soit pour un débutant sans ancienneté 2 100 € brut mensuel, et pouvant aller jusqu'à 2 542 € brut pour 7 ans d'ancienneté.

Vous disposerez également d'un véhicule de fonction, de titres restaurants, d'une mutuelle et d'une prévoyance.

#### **Contact :**

Adresser lettre de motivation et CV par courriel au chef de service à l'adresse suivante : [stephanie.georget@ast-asso.fr](mailto:stephanie.georget@ast-asso.fr).

Si correspondance écrite : Association Sociale et Tutélaire - Madame Stéphanie Georget-- 2 avenue Johannes Guttenberg- Batiment B - 77 700 SERRIS.